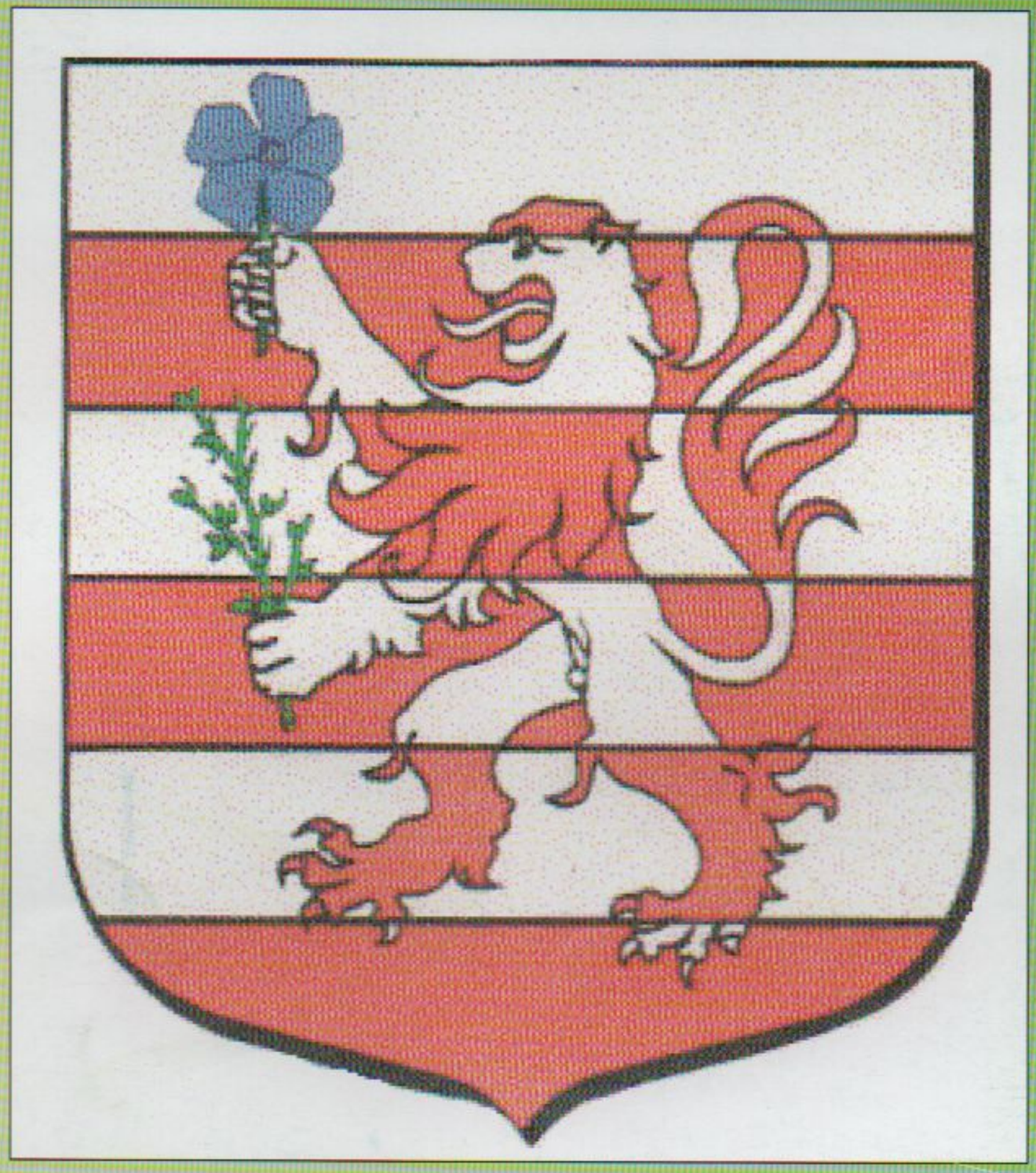
BOISSET INFOS

Bulletin Municipal de Boisset-les-Prévanches

N° 12 - Septembre 2011

Blason de Boisset-les-Prévanches



Fascé d'argent et de gueules au lion de l'un en l'autre en main senestre un rameau de buis de snople et en dextre une fleur de pervenche de pourpre

L'histoire de la création du Blason de Boisset les Prévanches

Nous connaissons les armes de certaines familles nobles de Boisset : de Mezière, de l'Espinasse. Plusieurs personnages illustres de la famille des Mézières ont porté haut la notoriété du fief depuis le XVème siècle jusqu'au XVIIIème. La famille de l'Espinasse qui y succédait au moment de la Révolution qui donna un maire à la commune en 1812 et dont la descendance habite le château encore aujourd'hui. Leurs armoiries ont aussi l'avantage d'orienter les formes et de proposer les couleurs des futures armes du village :



Famille de l'Espinasse
(fascé d'argent et de gueules : ici, 6 pièces)



Famille de Mezières
(d'or au lion de sable couronné)

M. Denis Joulain, que nous remercions vivement pour toutes ses recherches et son travail, a, selon ses réflexions (je le cite) « pensé de fondre les deux blasons historiques au point de rendre l'ensemble totalement original par le moyen héraldique d'alternance des couleurs de l'une en l'autre. Pour que le blason soit définitivement celui de Boisset-les-Prévanches et comme le lion a deux mains, donnons-lui à tenir du buis et une fleur de pervenches ».



Le Mot du Maire

Buisprévanchaises, Buisprévanchais,

12ème bulletin !

Bien sûr, il résume très brièvement la vie de Boisset, bien sûr nous aimerions, avec le conseil municipal faire plus de travaux, de créations, mais nous avons, comme on dit « beaucoup d'idées » mais peu d'argent.
Vous verrez aussi à la page « travaux » une partie des dépenses de la commune en deux mots : à quoi servent nos impôts.
J'aimerais, pour que notre village soit toujours agréable à vivre, que chacun fasse preuve de CIVISME, y compris les très jeunes et je sais que le message passera par les parents et tous les habitants : la tranquillité, la propreté, la beauté, le bien-être de Boisset, c'est l'affaire de tous les Buisprévanchais de tous âges.
Notre secrétaire Evelyne Dalon est partie en retraite fin juin. Nous tenons à la remercier pour sa collaboration, sa gentillesse et nous lui souhaitons une nouvelle vie des plus agréables. Bienvenue à sa remplaçante, Sylvie PLANQUOIS
Je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin en particulier mes deux adjoints, ainsi que Dany et Nadine, et merci aux annonceurs qui nous ont permis de l'imprimer. Bienvenue aux nouveaux habitants.

PS : Pour les Buisprévanchais de 65 ans et plus, retenez le dimanche 20 novembre 2011, à 12 h 30, repas des anciens au restaurant « Chez Magne » à Chaufour. Une invitation vous sera envoyée ultérieurement (covoiturage assuré).

Le Maire : Nicole DELATRE

IMPORTANT : pour tous travaux : constructions - transformation - aménagement - abris de jardin garage - clôtures - portails - plantations - venez consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) **à la mairie aux heures d'ouverture :** le lundi et le mardi de 16 h à 18 h 30 - le vendredi de 10 h à 12 h - Tél. 02 32 36 83 97

Feux

L'arrêté préfectoral du 14 décembre 2010 règlemente désormais les feux de plein air et fixe des dispositions propres à prévenir les incendies dans le département de l'Eure.

Il est interdit :

- De faire un feu à moins de 50 mètres des infrastructures telles que routes, autoroutes, voies ferrées, lignes électriques, téléphoniques, stockage de produits ou de gaz inflammables, cultures et récoltes et tout bâtiment,
- Du 15 mars au 15 octobre à toute personne de fumer dans l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, plantations et reboisements y compris pour les piétons circulant sur les voies publiques traversant ces terrains,
- De porter ou d'allumer du feu dans et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts, bois, plantations et reboisements du 15 mars au 15 octobre pour les propriétaires des terrains concernés et toute l'année pour les autres personnes.

Un formulaire est à adresser à la Mairie du lieu de réalisation d'un feu ; en ce qui concerne :

- Les feux de résidus de récolte, formulaire à déposer 48 heures minimum avant leur début.
- Les feux de camp et festif, formulaire à déposer 10 jours minimum avant leur début.

Vous pouvez consulter l'arrêté à la Mairie où les formulaires de déclaration d'un feu, ainsi que des brochures sont à votre disposition ; n'hésitez pas à venir nous voir.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mardi de 16 h à 18 h 30
Vendredi de 10 h à 12 h

Tél. : 02 32 36 83 97 - Fax. : 02 32 26 06 32

email : boisset.prevanches@wanadoo.fr

Nuisances sonores

Arrêté préfectoral
Relatif à la lutte contre le bruit de voisinage

Le Préfet de l'Eure a pris un arrêté DDASS/SSE/2009 n°6 du 16 janvier 2009 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage.
Il réglemente certaines activités bruyantes en vue d'assurer le respect de la tranquillité publique.
Cet arrêté est consultable en mairie, à la préfecture de l'Eure et dans les sous-préfectures des Andelys et de Bernay.
Il est également consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure, rubrique environnement (www.eure.pref.gouv.fr).

Pour rappel :

Pour les activités nécessitant du matériel bruyant (tondeuses, bétonnières, motoculteurs, ponceuses, scies à bois...), respectez le repos du week-end ! Ces activités sont autorisées :
Les samedis de 9 h à 12 h et 14 h 00 à 19 h, interdites les dimanches et jours fériés. Les autres jours aux heures ouvrables.
Jeunes, respectez la tranquillité des habitants et utilisez vos petites motos à bon escient sans les faire « pétarader » dans le village jusqu'à tard le soir. (Arrêté municipal du 7/9/2007)

QUADS : Promenez-vous dans les chemins de campagne mais pas trop tôt, ni trop tard.

CHIENS : Ne laissez pas vos animaux : - errer dans les rues, - aboyer le jour quand vous êtes absents ainsi que la nuit. Pensez aux voisins. Il existe des colliers anti-aboiement sans risque pour vos animaux.

HYGIENE GARDIN
Centre agréé et certifié
La vie sans nuisible !
Rongeurs
Insectes
Termites
Remontée capillaire
3, impasse des Graviers - 27120 BOISSET-LES-PREVANCHES
Tél. 02 32 26 25 38 - Fax : 02 32 36 37 08
e-mail : hygiene.gardin@wanadoo.fr

TRAVAUX

Comme chaque année, voici le point des travaux réalisés et à venir. La liste n'est pas exhaustive et les petits travaux d'entretien n'apparaissent pas.

Eglise : Réfection confessionnal	réalisé
Remplacement mouton cloché n° 2	réalisé
Sondage peinture ancienne nef	fin 2011
Gouttières côté nord église	septembre 2011
Eclairage une partie rue Rosney	réalisé
Ralentisseurs rue sainte Geneviève	septembre 2011
Signalisation arrêt bus Boisset station	septembre 2011
Panneau benne déchets verts	fin 2011
Détaupage du cimetière	fait et à continuer
Gravillons dans les allées	réalisé
Dessus du mur du cimetière	fin 2011
Mur mare des Osiers	réalisé
Sécurisation armoire électrique	réalisé
Assainissement fossé fin rue de Garennes	octobre 2011
Modification PLU (avis et annonces)	septembre 2011
Extension école par le SIVOS	en cours

Pour votre information, le total du budget 2011 est de 339 967 € qui s'établit comme suit :
Fonctionnement : 272 774 € (dont 77 527,00 de report de 2010)
Investissement : 67 193 €

Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale, vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour faire cet acte « CITOYEN »
Nouveaux locataires et propriétaires à Boisset : ce serait bien de venir à la mairie pour que nous fassions plus ample connaissance.



A votre service du mardi au samedi
93, rue Isambard
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 09 69 39 31 09
www.ca-normandie-seine.fr

TOUT FAIRE MATERIAUX
LEBRETON
TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Bois de charpente - Menuiserie - Gros-œuvre
Couverture - Clôture - Isolation
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
Livraisons toutes quantités à domicile du lundi au samedi midi
●
67 bis, rue Marcel-Moisson
27120 St-AQUILIN-DE-PACY
Tél. 02 32 36 04 33 - Fax 02 32 26 36 28

Infos recyclage papiers/cartons

Pourquoi tous les cartons ne sont pas ramassés par la CAPE ?

Quels cartons vont dans le bac jaune ?

Le bac jaune est destiné à recevoir les déchets facilement recyclables, propres et de petites tailles.
Les cartons acceptés sont donc :

Les paquets de gâteaux
Les boîtes de lessive
Les cartons de jouets
Les briques alimentaires
Les cartons de petit électroménager (grille-pain, machine à café)
Pochette cartonnées
Boîtes à chaussures
Sacs en papier
Enveloppes Kraft
Boîtes d'œufs en carton
Rouleaux de papier hygiéniques
Rouleaux d'essuie-tout
Couverture rigide de livres
Calendrier en carton

On met à la déchetterie :

Les cartons de grande taille
Les emballages de meubles
Les emballages de gros électroménager (micro-ondes, frigidaire, lave-vaisselle, …)

On met dans le bac à ordures ménagères

Les classeurs
Les boîtes de fromage en bois
Les cartons souillés et gras
Le papier cadeau
Les chutes de papier peint

SETOM

(Syndicat Mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères).

Déchetterie de Saint-Aquilin-de-Pacy et de la Chapelle-Réanville
Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Le jeudi matin de 9 h à 13 h

Déchetterie de Vernon :
Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des ordures ménagères et sélective
Boisset-les-Prévanches : le jeudi
Ne pas oublier de sortir les bacs la veille au soir.
Le jour de collecte est reporté au lendemain sur l'ensemble de la semaine à partir du jour férié.

Ramassage des encombrants

2e semestre 2011
Lundi 28 novembre 2011



BRICO MARCHÉ
Les Mousquetaires
Pouvoir tout faire moins cher
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 22 69 94

L'Ecole



Cette année, les enfants de maternelle ont visité la ferme pédagogique d'Orvaux (parcours du lait, observation des vaches laitières, jeu de piste et promenade « des sons »).
La classe de CM2 est partie pendant 2 jours à Granville et les CP/CE1 sont partis 2 jours aussi à Fécamp.
Les CM2 ont observé les oiseaux de mer, visité Chausey et se sont adonnés aux plaisirs de la voile, les CP/CE1 ont travaillé sur le Moyen-âge (calligraphie, construction de maquette, contes et légendes du Moyen-âge et fabrication de monstre-gargouille).
Les deux classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 sont allées au Bourget, cette visite étant la suite logique d'un travail sur l'Espace !
Ce fut donc tout naturellement que le thème de l'Histoire à travers les âges s'est imposé pour la kermesse : Préhistoire, Charlemagne, danses du Moyen-âge, divertissement à la cour, Révolution française et Libération de 1945 pour finir par l'aventure spatiale du XXème siècle.
Un lâcher de ballons et un chant commun ont terminé cette kermesse ensoleillée.
Encore merci à tous les parents qui s'investissent tout au long de l'année ! Et merci au SIVOS qui a participé financièrement aux sorties de toute l'école.

SIVOS

Les effectifs à la rentrée se situent aux environs de 151 enfants.

Tarif des services périscolaires :

Cantine : 1er enfant : 4, 30 €
2ème enfant : 3, 90 € - 3ème enfant : 3, 50 €

Garderie :

- mensuel journée : 47,30 €
- mensuel - journée : 24,20 €
- occasionnel : carte 10 gardes (une garde le matin/ou le soir) 25,30 €

Elle fonctionne à Boisset le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Tarifs annuels du transport scolaire pour l'année 2011/2012 tous niveaux confondus

Premier enfant	60 €
Deuxième enfant	50 €
Troisième enfant	40 €
Quatrième enfant	30 €
Cinquième enfant	20 €
Sixième enfant	10 €
A partir du 7ème enfant	Gratuité
Deux trimestres (arrivée en cours d'année)	40 €
Un trimestre (arrivée en .cours d'année)	20 €
Elève interne	40 €

Tous les ans, l'association humanitaire « Vivre en Famille » se mobilise et envoie dans différents pays d'Afrique (Djibouti, République Démocratique du Congo, Bénin et République Centre Afrique) du matériel pour les orphelinats, les écoles et les populations locales.
Quand j'ai présenté le projet à l'école de Boisset Les Prévanches, de participer à la collecte humanitaire, la directrice et l'équipe enseignante se sont mobilisées.
Les élèves et les parents d'élèves de l'école ont répondu présents, en apportant leurs dons : livres pour enfants, matériel scolaire, couches, lait et céréales et de nombreux vêtements. Les dons ont été déposés à l'association VEF, dans l'Orne, et partiront dans des containers pour les différents pays, en septembre.
Merci encore à tous

Isabelle Vautrin



La vie du club de Loisirs de Le Cormier et Boisset



Nous sommes un club dynamique de 130 adhérents et nous sommes toujours à la recherche de distractions et sorties pour tous nos membres. Ainsi le 30 septembre 2010, nous étions 46 personnes à assister à deux enregistrements de l'émission de NAGUI « Qui veut prendre sa place », se revoir quelques jours plus tard à la télé, çà fait drôle. Après le repas nous avons visité les coulisses du stade de France, dans ce cadre immense, il y avait les répétitions du spectacle de Aïda.
Pendant tout l'hiver nous avons continué, les jeudis jeux et balades ainsi que l'atelier mémoire pour un groupe d'assidus une fois par mois. Le 20 janvier 2011, le club a organisé une sélection de la coinchée d'or des Aînés Ruraux. Plusieurs membres se sont sélectionnés pour la demi-finale, puis la finale et Huguette nous a représentés à la finale Eure– Seine-Maritime. Le 30 janvier il y avait la galette des rois, que nous avons partagée avec nos adhérents et des amis (80 personnes) En avril, 36 voyageurs ont visité les vignobles de Sancerre, déguster le crottin de Chavignol, et vu le canal de Briare. En juin l'assemblée générale a vu les élections au sein de notre bureau. Les bilans moral et financier étaient bons et approuvés par toutes les personnes présentes. Dès le 14 juin 2011 séjour dans le Bordelais avec logement à Lacanau, dans un parc calme et dans un cadre reposant. Nous avons visité Bordeaux, son estuaire, la place des grands hommes, ses rues pittoresques. Puis le bassin d'Arcachon, avec embarquement pour le contour de l'île aux oiseaux, voir les parcs à huîtres, les villages de la côte, et ses nombreux ports. Puis visite d'Arcachon touristique avec le petit train, en fin de journée, montée de la dune du Pilat. Pendant notre séjour nous avons visité Saint Marcaire, jolie cité médiévale, très importante, puis roulé sur la route des châteaux aux noms très prestigieux. Très souvent le déjeuner avait lieu chez des vignerons, très heureux de nous faire découvrir leurs vins et leurs produits locaux. Nous avons fait une halte sur la tombe de Toulouse Lautrec à Verdelais. A Blaye il y avait fête. Car ce jour là avait lieu les « jurâtes » soit l'élection des jurés viticoles pour la récolte de cette année. Le dernier soir ce fut la fête à l'hôtel, un orchestre nous a fait danser, pendant le dernier repas. Super ambiance !
A notre retour nous avons retrouvé nos jeux et pour septembre 2011, le jeudi 22, nous vous proposons une sortie sur le thème : Caen au fil de l'eau et pour juin 2012 : la Vendée et le Puy du fou.
Inscrivez-vous ou demandez nous des renseignements 02 32 26 21 33. Nous vous attendons adhérents ou non.
Le club est ouvert à tous, ne restez pas seul.

La secrétaire : Monique THEROULDE

Alarm' Eure
Notre service : Votre sécurité
Tél : 06 35 50 60 76 - 06 35 40 69 97
9, rue des Près - 27120 HECOURT
E-Mail : alarmeure@orange.fr
Alarme incendie
Alarme intrusion - Contrôle d'accès
Automatisme - Vidéo surveillance

Comité des Fêtes

Après un concours de pêche légèrement mouvementé en 2010, le comité des fêtes avait décidé de ne pas recommencer l'expérience. Mais c'était sans compter la demande pressante des Buisprévanchais. C'est pourquoi, le concours aura lieu cette année le samedi 3 septembre avec lâcher de truites.
La fête du village n'a pas été à la hauteur de ce qu'espérait le comité des fêtes. Beaucoup de vent, température médiocre, si bien que le manège pour enfants n'a pu ouvrir le samedi après-midi. En plus c'était l'époque des communions. Pas de feu d'artifice non plus à cause d'une indisponibilité de terrain pour tirer le feu, au grand désespoir des curieux.





Par contre, le 14 juillet, le premier pique-nique républicain de la commune a été un franc succès. Une centaine d'habitants se sont déplacés avec leur repas. Barbecues, tables et chaises étaient à leur disposition. Pour clore cette journée, le feu d'artifice tant attendu. En 2012, l'expérience sera renouvelée (avec plus de monde on l'espère) mais réservation obligatoire, le comité étant limité en tables et chaises. Ou alors chacun apportera son matériel.



Saison de tennis 2010 - 2011

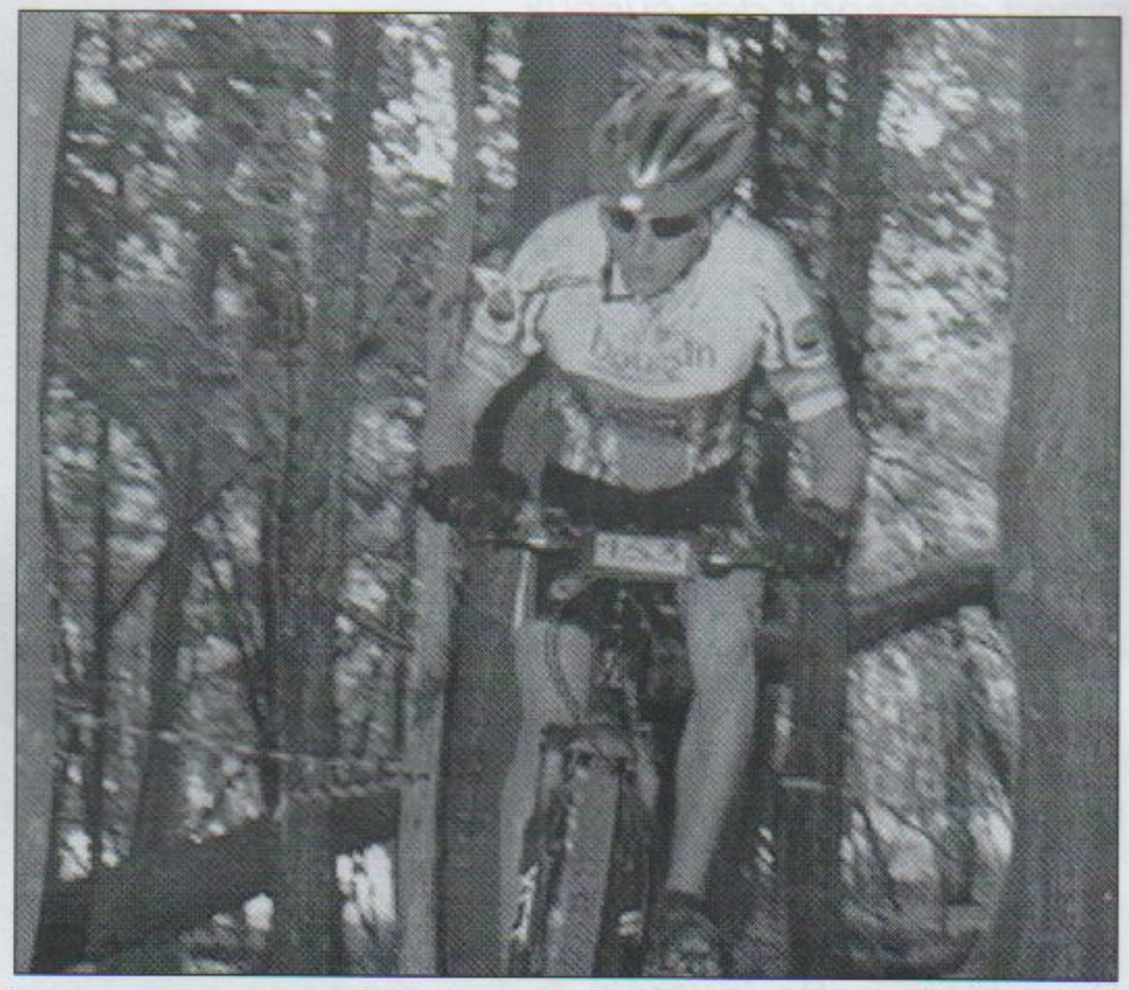


C'est avec quatre jeunes, cette année, que nous nous sommes entraînés. Ils n'avaient pas tous le même niveau, mais ils étaient proches en âge et tous camarades d'école. Tous ont progressé.
Lors de la petite fête de fin d'année, ils se sont pris au jeu, et ont fait de gros efforts pour être le meilleur. Chacun a été récompensé, et grâce à un temps agréable (mais venteux), nous avons passé un agréable moment autour d'un goûter avec les familles et amis.
Merci de votre participation, de votre assiduité, et à la prochaine rentrée.

Geneviève CAROF

Un nouveau sportif à Boisset en VTT

Je suis rentré en août 2010 au sein du Vélo Club Pacéen. Après plusieurs compétitions est arrivé le challenge la vallée de l'Eure comprenant 5 manches, organisé par mon club, où je prends la 2ème place du général à l'arrivée, en catégorie cadet.



Ce sport me plait et c'est pour ça que je me réinscris cette année.

Sébastien TRAVERS



Eric Stipa
la coupe sur mesure

Michelle GILBERT
Centre Com. Cap Caër - Normanville
27000 EVREUX - **Tél. 02 32 62 71 13**
9 h - 19 h du mardi au samedi

26, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 18 97
9 h - 19 h du mardi au samedi
9 h - 20 h 30 nocturne le vendredi

5, boulevard Isambard - C.C. Carrefour
27200 VERNON - **Tél. 02 32 21 20 54**
9 h - 19 h du mardi au samedi

Conseil en relooking

LR métallerie

Menuiserie
- PVC Alu
- Fenêtres
- Portes
- Portails

Remorques
- Vente
- Location
- Accessoires

02 32 34 39 24

www.lr-metallerie.com

Le SCOT

Qu'est-ce que le Schéma de Cohérence Territorial de la CAPE ?

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) a été instauré par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) afin de concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi d'une planification intercommunale plus cohérente, plus durable et plus solidaire.

C'est un outil de mise en cohérence des politiques d'aménagement, d'implantation commerciales et de protection de l'environnement. Son but principal est de définir l'évolution du territoire des 41 communes de la CAPE dans une perspective de développement durable.

Il s'agit donc d'un projet d'aménagement et de développement qui doit intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales locales.

Il doit fixer les orientations générales d'un territoire et en déterminer les grands équilibres. Il doit respecter les trois grands principes du développement durable :

- Principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages,
- Principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale,
- Principe de respect de l'environnement.

Le SCoT est opposable aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales, c'est-à-dire que les zonages et les réglementations définis dans les documents d'urbanisme communaux doivent être compatibles avec le DOG et le PADD de la CAPE.

Sur le territoire de la CAPE, l'élaboration du SCoT de la CAPE a débuté en juillet 2006. Son projet a été arrêté par le Conseil Communautaire le 15 novembre 2010.

Il présente le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile.

Le PADD est mis en œuvre par le Document d'Orientations Générales (DOG) qui organise et restructure l'espace des 41 communes de la CAPE, et détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Par exemple, le DOG donne un potentiel urbanisable communal maximum (en hectares) que chaque commune doit respecter. Il définit aussi des densités minimales pour la création de nouvelles zones urbaines selon le type de commune (pour les communes rurales, la densité minimale autorisée est de 12 logements/ha).

Le PADD et le DOG du SCoT de la CAPE intègrent les éléments des études déjà menées par la communauté d'agglomération, notamment le PLH et la charte paysagère.

Aujourd'hui, suite à l'enquête publique qui a eu lieu entre le 14 mars et le 14 avril 2011, la CAPE étudie les remarques des personnes publiques associées, des communes et de la commission d'enquête pour modifier au mieux le projet de SCoT, en vue de son approbation, en octobre prochain.

EGASSE s.a.s.

Entreprise de maçonnerie générale
Béton armé



Construction - Rénovation
Carrelage
Isolation - Electricité

7 bis, rue Principale
27120 CAILLOUET
Tél. 02 32 36 93 36 - Fax : 02 32 36 07 72

MON TRANSPORT A LA DEMANDE

EN TROIS ETAPES



A Boisset les Prévanches, je suis desservi par le TAD rural, qui peut m'amener au choix vers la Gare de Bueil ou vers la Gare routière, la zone artisanale ou la zone commerciale de Pacy-sur-Eure. Je me renseigne sur les horaires grâce aux plaquettes horaires disponibles en mairies ou téléchargeables sur www.cape27.fr, ou en appelant directement le numéro gratuit de renseignement et réservation 0800 27 27 00.



J'effectue ma réservation au 0800 27 27 00 (appel gratuit), en indiquant à l'opérateur(trice) mon lieu de résidence, ma destination, mon jour de voyage, et l'heure souhaitée.
Ma réservation doit être faite au plus tard à 16H00 la veille de mon voyage.



Je me présente le jour et à l'heure prévus à l'arrêt de départ et fais signe au conducteur.
Je prépare ma monnaie pour m'acquitter du prix de mon trajet directement auprès du conducteur. Je n'hésite pas à lui demander des renseignements concernant les carnets de 10 voyages, au tarif plus attractif que les voyages unitaires.

Les tarifs

Trajet à l'unité	Carte de dix trajets
2 €	16 €

la Cape

COMMUNAUTE LOCALE SAINTE GENEVIEVE

Cette année paroissiale a été marquée par la maladie du père Julien. Il semblait guéri, mais hélas une nouvelle poussée, moins agressive, l'a à nouveau diminué. Que vos prières l'aident à recouvrer rapidement la santé dont il a besoin pour seconder le père Eric.

Nous avons effectué un pèlerinage en Pologne, sur les pas de Jean-Paul II, ce fut une belle expérience, mais le voyage de retour en car un peu moins.

Il y a eu, pour la fête de la paroisse et du catéchisme, un rallye qui permettait de découvrir nos églises. Il s'est terminé par une soirée cochon grillé qui a eu un vif succès, environ 200 convives, 3 cochons et une super ambiance.

Même avec deux prêtres, nous n'avons pas beaucoup de messes dans notre communauté locale. Mais il y en a une chaque dimanche à Pacy à 11h.

Nous avons un secrétariat tout neuf, installé rue de Lyre, en face de la salle paroissiale, ce qui donne à nos deux prêtres un peu plus de calme et d'espace.

G. CAROF

Boucherie CHÉRON

3, rue Maryse-Bastié
27120 PACY-SUR-EURE

Tél. 02 32 36 08 77

36, rue Saint-Pierre - 27220 GROSSŒUVRE
Tél. 02 32 37 95 53
Fax 02 32 37 39 52

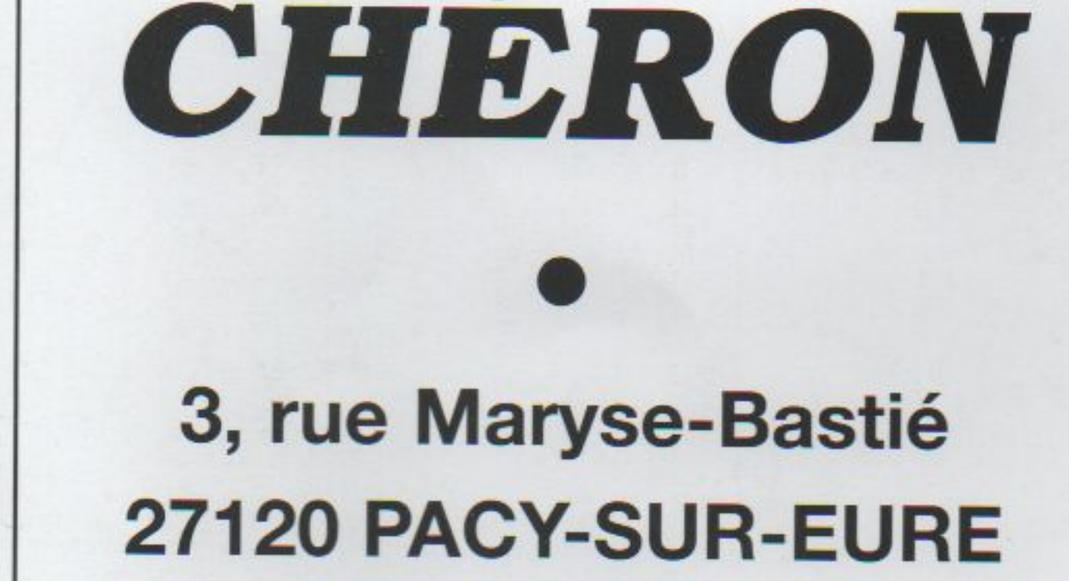
SARL LACOMME
Couverture - Plomberie - Chauffage
Energies renouvelables

Qualibois - Qualisol - PG - Qualibat

Une équipe de 20 professionnels à votre service

www.eco-entreprise27.com
sarllacomme@gmail.com

ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment !



Chez Piou et Béa
7, rue de Pacy
27120 BOISSET LES PREVANCHES

RCS Evreux : 478 039 639

Bar, Tabac, Épicerie, Presse
Dépôt de Pain, Sandwichs

Tél/Fax : 02 32 36 81 10

ST-AQUILIN-DE-PACY **SUPER U**
LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

location U
Encore un service des Nouveaux Commerçants

Du lundi au samedi
de 9 h 00 à 19 h 30
Dimanche
9 h 00 à 13 h

PHOTOCOPIE · GAZ · PARKING · DEVELOPPEMENT PHOTOS · CARTE BANCAIRE · STATION ESSENCE · ABRI CADDIE · MINI CADDIE

Travaux d'agrandissement de l'école

17 décembre 2010



22 février 2011



8 mai 2011





23 juin 2011



28 juillet 2011

